

LE LYAUD
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la désaffectation de chemins ruraux dans le cadre d'un projet d'extension de carrière

Par arrêté municipal en date du 16 octobre 2018, le maire de la commune de LE LYAUD a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la désaffectation de chemins ruraux dans le cadre d'un projet d'extension de carrière ;

L'enquête publique se déroulera à la mairie de LE LYAUD, du mercredi 21 novembre 2018 au mercredi 05 décembre 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Le Commissaire enquêteur désigné à cet effet est Monsieur Jean-Claude REYNAUD, professeur d'histoire géographie en retraite ; il tiendra une permanence en mairie de LE LYAUD les :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 9h00 à 11h00
- Mercredi 05 décembre 2018 de 15h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête publique mis à disposition en mairie
- par courrier, en précisant « *A l'attention de Monsieur Jean-Claude REYNAUD, Commissaire Enquêteur* », à l'adresse suivante :
Mairie de LE LYAUD – 68, rue de la Mairie – 74200 LE LYAUD
- Par voie électronique, à l'adresse suivante : mairie.lyaud@orange.fr en indiquant comme objet : « *enquête publique* »

Le rapport et les conclusions établis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils auront été transmis en mairie, soit un mois au plus tard après la fin de l'enquête.

